

Y-A-T-IL UN STYLE POLEMIQUE 'COHN-BENDIT' DANS LES DEBATS PARLEMENTAIRES EUROPEENS ? ANALYSE DE LA PLACE SUBJECTIVE : LE TYPE DE L'EXPERT INDIGNE

Aurore FELLAY & Vannes KLINGER
Université de Lausanne – section de français
aurore.fellay@unil.ch & vannes.klinger@unil.ch

Résumé

Ce travail souhaite analyser la façon dont Daniel Cohn-Bendit se construit une place subjective particulière lors des débats au Parlement européen, tout en imposant à son adversaire une place complémentaire, attaquant ainsi directement les deux faces de celui-ci. Aussi cette étude s'interroge sur l'utilisation de stratégies de communication spécifiques pour décrédibiliser l'image du sujet communiquant adverses ainsi que ses idées. Elle postule donc l'existence d'un style polémique propre au député Cohn-Bendit.

Mots-clés : Attaque de place(s) – place subjective – face(s) – identité – polémique – stratégies de communication

1. Introduction

1.1 Problématique et hypothèses de travail

Le député Vert Daniel Cohn-Bendit prend souvent la parole dans les débats du Parlement européen. Ses interventions sont habituellement en rapport avec des sujets délicats qui l'ont profondément choqué ou révolté. Il n'hésite pas à attaquer de front ses adversaires, ne mâchant pas ses mots. Peut-on faire ressortir de ses discours l'utilisation de mêmes stratégies et de mêmes recours linguistiques ? En résumé, y-a-t-il un style Cohn-Bendit au Parlement européen ? Ce style serait-il polémique, comme nous pouvons nous y attendre vu la teneur des débats ?

Afin de répondre à ces questions, nous analyserons la place subjective du député ainsi que les places complémentaires qu'il assigne à ses opposants dans des extraits tirés de trois débats différents. Il semblerait que Cohn-Bendit mette en place des stratégies de communication particulières, en construisant ses discours de manière réfléchie. En se situant constamment dans la place subjective de l'expert et du gentil, il attaque les faces de ses adversaires, en particulier l'image de soi. Il y a cependant une composante émotionnelle importante dans ses tours de parole, qui est à prendre en compte. Il emploie des termes "chocs" pour faire passer son opinion, ce qui lui vaut l'approbation des autres députés. Sa domination sur son opposant a ainsi l'air totale. Tout au long de

notre analyse, nous essaierons donc de mettre en évidence comment Cohn-Bendit se construit une place particulière dans l'interaction.

1.2. Présentation du corpus

La présentation du corpus se déroulera en trois temps. Tout d'abord, nous allons effectuer une brève présentation du parlementaire Daniel Cohn-Bendit. Puis, nous introduirons le cadre interactif du Parlement européen. Finalement, nous nous intéresserons plus en détail aux trois extraits que nous allons analyser dans cette étude.

Daniel Cohn-Bendit, journaliste et membre du parti des Verts depuis 1984, est élu député européen en 1994 sur la liste des Verts allemands. Actuellement, il siège en tant que représentant des Verts français (Corbett et al. 2011 : 21). Depuis 2002, il est élu coprésident du groupe des Verts/ALE¹ avec, à ses côtés, Rebecca Harms Jill Evans. Dans le monde politique, il est réputé pour ses opinions tranchées et son ton franc et abrupt. Lorsqu'une question politique le touche, il met toute son énergie à la défendre et il ne mâche pas ses mots. De prime abord, il semble donc être le candidat idéal pour analyser un éventuel style polémique².

Le cadre interactif du débat parlementaire européen, « un des sous-genres du débat politique » (Micheli 2008 : 33), est spécifique et diffère de celui d'un débat à l'échelle nationale. En effet, les débats parlementaires sont restrictifs. Différentes contraintes s'imposent aux intervenants. Tout d'abord, chaque débattant dispose d'un temps de parole chronométré par un affichage numérique visible de toute l'assemblée qu'il ne doit pas dépasser sous peine de se voir couper son micro par le président de séance. La deuxième contrainte réside dans le « régime linguistique du Parlement » (Costa 2001 : 251). Tous les membres ne s'exprimant pas dans la même langue, il est difficile d'user de jeux de mots ou d'ironie lors des interventions, ceux-ci pouvant facilement être mal interprétés ou encore intraduisibles. De même, le ton employé se doit d'être mesuré et cordial. Finalement, les textes des débattants sont souvent préparés à l'avance, ce qui enlève de la spontanéité au débat et provoque fréquemment une baisse d'attention de la part de l'auditoire. De prime abord, il est donc difficile de créer une vraie interaction dans un débat parlementaire européen. Néanmoins, nous allons voir que Cohn-Bendit réussit à contourner la plupart de ces contraintes et crée de véritables discours polémiques dans les extraits proposés³.

Les extraits choisis sont au nombre de trois, chacun d'entre eux représentant Cohn-Bendit lors d'une de ses interventions dans le cadre d'un débat parlementaire européen. Le premier d'entre eux est issu de YouTube, le second a été trouvé sur wat.tv et le

¹ ALE : Alliance Libre Européenne.

² Pour plus d'informations sur Cohn-Bendit, voir notamment son site internet : <http://www.cohn-bendit.eu/fr/home>.

³ Pour plus d'informations sur le Parlement européen et le déroulement des débats, voir : COSTA, Olivier (2001) *Le Parlement européen, assemblée délibérante*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles.

troisième apparaît sur le site de francetv. Le problème avec ces sources est qu'elles ne sont pas complètes. En effet, pour chaque extrait, excepté celui où il s'oppose à Jean-Marie LePen, nous ne disposons que du tour de parole de Cohn-Bendit et non de la réponse de son/ses adversaire(s). Cependant, comme nous nous concentrons sur le style polémique de Cohn-Bendit, ces extraits nous donnent assez d'informations pertinentes sur le sujet. Le premier extrait, daté du 14 septembre 2011 et d'une durée de 7'16, oppose Cohn-Bendit à Jean-Marie Le Pen, représentant de l'extrême droite française, à propos du massacre de Juillet 2011 en Norvège. Le deuxième extrait, daté du 10 juillet 2008 et d'une durée de 4'33, met face à face le leader écologiste et l'ancien président français, Nicolas Sarkozy. Le dernier extrait, quant à lui, daté du 19 janvier 2012 et d'une durée de 2'86, oppose le député Vert à Viktor Orbán, premier ministre hongrois. Dans chacun de ces extraits, les intervenants occupent une place institutionnelle identique, celle de député parlementaire européen. Dans les trois extraits, un sujet polémique est soulevé, ce qui porte à croire que ce sont des discussions ayant eu lieu soit dans le cadre des débats sur les droits de l'homme, soit dans celui des débats extraordinaires⁴. Pour chacun des extraits, nous avons sélectionné les passages les plus pertinents afin de voir si nous pouvions dégager un style polémique Cohn-Bendit.

1.3. Méthode d'analyse

Avant d'entrer dans l'analyse de notre corpus, il nous paraît important de définir les concepts que nous allons utiliser par la suite⁵. Nous allons travailler au niveau relationnel, c'est-à-dire la manière dont on communique et non pas ce qu'on communique. Dans ce cadre, un désaccord peut surgir, tantôt sur le contenu, tantôt sur la relation qu'entretiennent les deux interlocuteurs. Dans le premier cas, il est facile de trancher : l'attaque peut être justifiée ou non. Par contre, dans le deuxième cas, celui du débat par exemple, le désaccord est le plus souvent non résolu.

Ce qui est attaqué, c'est l'identité des interactants, c'est-à-dire leur représentation, leur image de sujet communicant. Celle-ci se comprend comme composée de cinq places et de deux faces. Les cinq types de places correspondent chacun à un niveau spécifique. La place institutionnelle est non-négociable et correspond à la position sociale. La place modulaire est en lien avec le rôle que joue le sujet dans une interaction précise, par exemple interrogateur. Elle est difficile à remettre en doute. La troisième place, la place discursive, est la manifestation d'un scénario langagier à un niveau plus local de la communication. L'avant-dernière place nous intéressera tout particulièrement dans ce travail. Il s'agit de la place subjective, qui fluctue énormément dans un débat. Le sujet la revendique pour lui-même et impose ainsi une place

⁴ Les débats sur les droits de l'homme ont lieu le jeudi après-midi et durent une heure. Les débats extraordinaires sont également d'une durée d'une heure environ et sont des débats sans résolution à la fin (Corbett et al 2011 : 193 et 195).

⁵ Informations reprises en majorité du cours de M. Burger donné à l'Université de Lausanne au semestre de printemps 2012.

complémentaire à son adversaire. Ces places se basent sur des jugements de valeur et construisent une hiérarchie entre les deux interactants. La dernière place est la place énonciative et correspond au niveau micro-linguistique de la communication. La négociation de ces cinq places passe par l'attaque des faces de l'identité⁶.

Un autre terme clé dans notre analyse est l'adjectif « polémique ». Kerbat-Orecchioni (1980) en propose une définition pratique que nous appliquerons au style de Cohn-Bendit. Tout d'abord, elle nous indique que : « [...] l'adjectif [polémique] qualifie la production discursive de l'une seulement des parties en présence, mais dans laquelle nécessairement s'inscrit le discours de l'autre. » (1980 : 9). Elle rappelle par ailleurs que la présence du public est importante dans ce type d'interactions. Enfin, elle identifie le discours polémique de manière synthétique :

Récapitulons. Pour que l'on puisse user adjectivement du terme « polémique », il faut que l'on ait affaire

1. à un discours
2. qui attaque une cible
3. laquelle est censée tenir ou avoir tenu un discours adverse
4. que l'énoncé polémique intègre, et rejette « agressivement », c'est-à-dire en termes plus ou moins véhéments, voire insultants. (1980 : 24)

2. Analyse du Sujet et de sa construction, de son style

2.1. Analyse de l'extrait 1 : « Se recueillir sur la Norvège, c'est aussi réfléchir à ce que nous faisons les uns et les autres et à ce que nous disons »

Dans ce premier extrait, le député Cohn-Bendit prend la parole dans le cadre de la discussion sur le massacre qui a eu lieu en Norvège le 22 juillet 2011. Il semble avoir été profondément choqué par le discours de Monsieur LePen à ce sujet. L'objectif qu'il poursuit dans notre extrait est de démontrer que les paroles du député français sont inadmissibles et dangereuses pour la société européenne actuelle. Pour ce faire, il suit une stratégie bien précise. L'extrait étudié se compose de deux parties distinctes. Pour chacune d'elle, nous proposerons deux points d'analyse. Dans un premier temps, nous allons nous intéresser à la construction de(s) place(s) subjective(s) de Cohn-Bendit et de la place complémentaire de LePen. Dans un second temps, nous travaillerons sur le rapport de place. Ensuite, nous analyserons la réaction de LePen ainsi que celle du Parlement dans la totalité de l'extrait. Enfin, nous nous demanderons si, au vu des

⁶ Dans toute interaction polémique, chaque interactant met en danger ses faces, c'est-à-dire « la valeur sociale qu'une personne revendique effectivement à travers [une] ligne d'action [...] » (Goffman 1974 : 9). Chaque individu possède deux faces : la face positive ou image de soi et la face négative ou territoire. Pour plus d'explications sur la théorie des faces, voir Goffman (1974).

éléments mis en évidence dans notre analyse, le discours de Cohn-Bendit peut être considéré comme polémique.

Dans la première partie de l'extrait (1.1-11), le but pour Cohn-Bendit est moins de se construire une identité personnelle positive que de ternir celle de son adversaire. Ainsi, il impose à LePen une place de méchant, et s'attribue la place complémentaire de gentil. Tout d'abord, LePen est présenté comme un effronté : « Et quand un député français de CE parlement (.) OSE dire [...]»⁷ (lignes 3-4). L'utilisation d'un verbe à connotation forte comme « oser » souligne l'impudence des propos de LePen. Par la suite, Cohn-Bendit cite une partie d'un précédent discours de son adversaire: « Et quand un député français de CE parlement (.) OSE dire (.) **que le problème (.) qui a eu lieu (..) en Norvège (.) c'était pas le massacre (.) mais c'était (.) la naïveté (.) du gouvernement (.) NORVÉGIEN (.) qui accepte la (.) la société multiculturelle (..)** » (1.3-7, nous soulignons⁸). Cette stratégie de reprise est commune dans les débats. En sortant les paroles de LePen de leur contexte et en les utilisant dans son propre discours, Cohn-Bendit en modifie le sens. Cette variation est une attaque particulièrement efficace à l'image de son adversaire, comme l'affirme Windisch :

Ces modifications constituent un véritable viol du discours de l'Autre et, par conséquent, aussi de son identité. On ne se contente pas d'opposer un discours à un autre discours, pour laisser le choix au public ; on s'attaque à l'identité même de l'adversaire, puisqu'on lui construit une autre identité, tant personnelle que discursive. (1987 : 27)

Cohn-Bendit condamne les paroles de LePen et incite le Parlement européen à suivre son exemple, à travers un acte directif : « **il faut** que ce ce parlement DISE que Monsieur LePEN [CB parle de plus en plus fort] est une HONTE (.) pour ce parlemène (.) d'AVOIR dit (.) ces PAROLES » (1.7-10). Il ne mâche pas ses mots : l'emploi du terme « honte » avec le verbe « être » indique que la honte est une qualité essentielle de son adversaire. Le ton utilisé par l'orateur traduit son énervement : il parle de plus en plus fort et appuie sur certains mots, notamment « DISE », « LePEN », « HONTE », « D'AVOIR », « PAROLES ». De plus, il bafouille à plusieurs reprises dans cette phrase : « il faut que ce ce parlement » (1.8), « ce parlemène » (1.9). Il semble se laisser emporter par ses émotions. Malgré toutes ces marques d'implication personnelle, cette partie du discours n'est pas prise en charge directement par Cohn-Bendit. En effet, il n'utilise pas la première personne et reste en retrait, s'intégrant à « ce parlement ». Il semble vouloir former une seule entité avec ses collègues, de laquelle ressort par contre la figure de LePen, qui ne partage pas leur vision de la réalité européenne. L'identification de ce dernier se fait en deux temps. Premièrement, Cohn-Bendit s'attaque à « et quand un député français de CE parlement » (1.3). Même si les autres parlementaires ne doivent pas douter de son identité, le fait de nommer LePen uniquement par sa place

⁷ Voir les conventions de transcription ainsi que la totalité des extraits en annexes.

⁸ Le gras dans les citations des différents extraits sera toujours utilisé pour indiquer que nous soulignons ces termes.

institutionnelle représente une attaque contre la légitimité de celui-ci à porter cette étiquette. Ensuite, il cite clairement son nom et l'oppose au reste du Parlement : « Monsieur LePEN [CB parle de plus en plus fort] est une HONTE (.) pour ce parlement » (1.7-9). LePen se retrouve donc exclu du Parlement, qui applaudira pendant plus de vingt secondes en signe d'acceptation et de validation des attaques de Cohn-Bendit.

Dans la deuxième partie du texte (1.11-20), Cohn-Bendit semble avoir retrouvé son calme. Il parle à nouveau sur un ton plus maîtrisé. Dès les premiers mots, il revendique une place subjective d'expert. Il débute son discours sur un ton paternaliste : l'énoncé principal « et je voudrais dire » (1.12) est suivi d'une série de mises en garde du type « si... alors » (1.12-14). De plus, il cherche à citer une source d'autorité, « Gilberaubstadt »⁹, et essaie ainsi de démontrer son savoir sur le sujet. Enfin, en acceptant la « responsabilité intellectuelle » (1.16-17) du massacre norvégien, il fait preuve de maturité et de bon sens, ce qui renvoie une image positive de lui. Ce faisant, il impose à LePen une place complémentaire opposée de non-expert, voire d'idiot. Par ses propos, il l'affirme, LePen a mis en danger « l'Europe d'aujourd'hui » (1.14). En effet, Cohn-Bendit caractérise les paroles de son adversaire de « phrases ignobles » (1.13) qui, si elles se retrouvent dans les discours politiques, construisent un terrain propice au fascisme, en faisant « le lit de ceux qui font les choses les plus horribles » (1.15-16).

Au niveau des rapports de places, les attaques de Cohn-Bendit sont ciblées. Il commence sa critique de LePen de manière indirecte: «et je voudrais dire (..) à tous les VRAIS européens » (1.11). En sollicitant tous les « VRAIS européens », il ne s'adresse pas à Jean-Marie LePen, qu'il avait déjà exclu du Parlement. Ainsi, les différentes occurrences de la première personne du pluriel s'opposent à LePen et à son attitude. En employant le groupe adverbial « tous ensemble » (1.15), Cohn-Bendit marque encore plus l'isolation de son adversaire.

Comme nous l'avons évoqué, le public manifeste son adhésion au propos de Cohn-Bendit tout au long de l'extrait, particulièrement entre les minutes 2'33 et 2'53, à travers vingt secondes d'applaudissements. Le plan de la caméra est sans cesse élargi afin de nous donner accès à la réaction des autres membres du Parlement. Comme l'explique Amossy (2010 : 122), « dans l'espace du discours polémique [...] le locuteur attaque son adversaire dans le but d'emporter l'adhésion du tiers qu'il prend à témoin ». Cette réaction positive de la part du public est donc importante et valide la stratégie mise en place par Cohn-Bendit. Son objectif est ainsi atteint. En ce qui concerne la réaction de Jean-Marie LePen, nous n'y avons pas accès durant le discours de Cohn-Bendit, car, à aucun moment, la caméra ne se fixe sur lui. Cependant, dès la fin du tour de parole de son adversaire, LePen fait parvenir une demande de déclaration individuelle afin de contester les attaques dont il a été victime. Sa réaction est

⁹ Nous avons des doutes quant à l'orthographe et à la prononciation de ce nom propre, ce qui ne nous a pas permis d'identifier la source de Cohn-Bendit.

particulièrement violente, surtout dans la deuxième partie de son discours, dans lequel il traite Cohn-Bendit de « pédophile » et rappelle que celui-ci a été accusé d'héberger un terroriste. Cependant, ni Cohn-Bendit, ni les autres parlementaires n'acceptent ces attaques : les députés se lèvent et quittent la salle et Cohn-Bendit affiche un air ouvertement moqueur. Ainsi, la stratégie de LePen pour se disculper n'aboutit pas. Son image en ressort plus négative encore.

Le style de Cohn-Bendit est ici ouvertement polémique, si l'on se fie à la définition que fait Kerbat-Orecchini (1980 :1 2) de ce terme. Il s'agit clairement d'une attaque contre LePen, basée en partie sur un discours qu'il a tenu auparavant et que Cohn-Bendit reprend à son compte. En remportant l'adhésion du public, qui se manifeste à travers les nombreux et longs applaudissements, Cohn-Bendit atteint son but : l'identité de LePen est fortement disqualifiée, et la sienne valorisée.

2.2 Analyse de l'extrait 2 : «Monsieur le Président, c'est une honte, c'est minable d'aller à l'ouverture des Jeux Olympiques »

Dans le deuxième extrait, Cohn-Bendit prend la parole au Parlement européen pour condamner la décision de Nicolas Sarkozy d'assister à l'ouverture des Jeux Olympiques en Chine. Le député Cohn-Bendit porte par ailleurs sur sa chemise le tee-shirt explicitement contestataire créé par l'opposition au régime chinois pour l'occasion. Pour l'analyse de ce discours, nous traiterons quatre points distincts. Premièrement, nous nous intéresserons à la construction des places subjectives et complémentaires des deux adversaires. Deuxièmement, nous étudierons les rapports de places entre Cohn-Bendit et Sarkozy. Troisièmement, nous nous arrêterons sur les réactions du public et de Sarkozy. Finalement, nous nous demanderons si cette fois aussi le style de Cohn-Bendit est polémique.

Dès le début de son tour de parole, Cohn-Bendit paraît très agité. Il parle d'une voix forte et marquée par l'émotion. De plus, il bafouille à plusieurs reprises : « les Jeux Olympiques » (1.5), « les piz prisons chinoises » (1.7), « une occasion [retour sur CB] honneur en or » (1.8-9), «vous re (.) vous re (.) vous regretterez » (1.15-16). Ces marques para-, non- et verbales construisent au député Vert une place subjective d'indigné et de révolté. Par conséquent, la place complémentaire qu'il impose à Sarkozy est celle de lâche. Pour ce faire, il utilise la même méthode que dans le premier extrait : il ne cherche pas à construire une identité positive de lui-même, mais tend à disqualifier son adversaire. Il recourt à nouveau au terme «HONTE » (1.22). Il semble que ce soit un trait récurrent de sa stratégie polémique. Cette fois-ci, la honte est associée à un adjectif du registre familier : « minable » (1.23). Cela accentue le caractère dégradant, voire insultant, de cette caractérisation. La construction répétitive « **c'est** une HONTE (.) [plan de Nicolas Sarkozy, qui est en train de prendre des notes] **c'est** MINABLE » (1.22-23) marque une dé-gradation. Cependant, son allocution construit un rapport d'opposition entre deux fortes images: celle de Sarkozy mangeant « avec des

baguettes⁷ (.) avec le président de Chine pour ouvrir les Jeux Olympiques » (1.4-5) et celle de Cohn-Bendit pensant « à tous les prisonniers [retour sur CB] qui croupissent [geste vers le haut du bras, index levé] dans les piz prisons chinoises (.) » (1.5-7). L'ironie de l'expression « bon appétit » (1.5) ne fait que renforcer ce contraste. En critiquant la décision de Sarkozy, Cohn-Bendit se pose en révolté. Le désaccord est clairement exprimé dans la toute première phrase de l'allocution : « je voudrais en venir maintenant (.) au problème qui nous divise profondément (..) » (1.3-4). Il reproche au président français de n'avoir pas saisi l'opportunité qui lui était donnée de « de défendre les [CB ponctue maintenant ses propos avec des mouvements des deux mains, pouces et index joints] valeurs EUROPÉENNES de la [élargissement du plan de la caméra] démocratie (.) » (1.9-11). Il va jusqu'à prendre la parole à la place de Sarkozy, en inventant un discours idéal que ce dernier aurait dû prononcer : « en disant (.) je ne participe pas à l'ouverture des Jeux (.) à la mascarade du parti communiste chinois (.) » (1.11-13). Il explicite ici le rôle de méchant qu'il assigne au président français et se définit lui-même comme le gentil, garant des libertés bafouées par la conduite de Sarkozy.

Cette opposition se retrouve dans l'utilisation des pronoms personnels. Contrairement à l'extrait précédent, Cohn-Bendit assume dès le début ses propos en utilisant à deux reprises la première personne du singulier sous la forme emphatique « moi je » (1.6 et 7). Il s'adresse aussi directement à Sarkozy par le pronom de la deuxième personne pluriel « vous ». Les attaques paraissent ainsi plus ciblées et le contraste entre les deux hommes plus marqué. Un premier « nous » (1.4), englobant les deux interactants, associé au verbe « diviser », l'exprime bien. Ce n'est cette fois que dans ses dernières phrases que Cohn-Bendit cherche à s'intégrer au reste du Parlement européen et à projeter ses désirs sur l'ensemble de ses collègues : « voilà ce que nous voulons » (1.13-14). A ce propos, Ruth Amossy explique :

La relation du « je » au « nous » comporte de toute évidence des enjeux sociaux et politiques importants. Elle marque la volonté du sujet parlant de se voir et de se montrer en membre d'un groupe qui fonde son identité propre. En retour, elle signifie aussi qu'il entend représenter tous ceux que recouvre le pronom « nous », qu'il se donne comme leur porte-parole officiel [...] ou comme représentant automandaté [...].(2010 : 156)

Les applaudissements des autres députés semblent indiquer que les deux points mentionnés par Amossy sont effectivement actualisés dans cet extrait. Face à cette coalition se trouve Sarkozy, seul.

Le cadrage de la caméra, qui effectue un va et vient constant entre Cohn-Bendit et Sarkozy, crée une illusion de débat en temps réel, ce qui n'était pas le cas dans le premier extrait. Les réactions de Sarkozy nous parviennent presque instantanément, le caméraman changeant son point de vue à chaque attaque de Cohn-Bendit. Sarkozy reste très calme, mais il a l'air mal à l'aise et tendu, comme le montre la crispation de son

visage. L'allocution qu'il fera en réponse aux accusations de Cohn-Bendit se caractérise par un ton posé et calme, qui contraste fortement avec celui de son adversaire. Les autres parlementaires semblent, cette fois encore, en accord avec les propos de Cohn-Bendit, puisqu'à deux reprises ils applaudissent et acceptent donc la place d'indignés que leur assigne par extension le député Vert.

Ce deuxième discours est également polémique. Il vise à disqualifier l'identité de Sarkozy en critiquant sa décision de participer à la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques. Cohn-Bendit se construit une place subjective de gentil et assigne ainsi à Sarkozy une place complémentaire de méchant. L'utilisation des pronoms ne fait que renforcer ce contraste. Enfin, Cohn-Bendit reçoit, une fois encore, l'approbation du public.

2.3. Analyse de l'extrait 3 « Je crois que c'est complètement bling-bling ce qui est en train de se passer dans ce débat »

Dans le troisième extrait, le débat parlementaire du 18 Janvier 2012 oppose Daniel Cohn-Bendit à Viktor Orbán, premier ministre hongrois. Le co-président des Verts au Parlement reproche à Orbán d'emmener son pays vers la dictature en modifiant la Constitution hongroise. L'objectif de Cohn-Bendit lors de son intervention est de faire comprendre, non seulement à Orbán et à son parti mais également aux autres membres du Parlement, l'absurdité et le paradoxe liés à un tel débat¹⁰. Pour ce faire, il utilise différentes stratégies en jouant sur les places dans l'interaction. Tout d'abord, Cohn-Bendit s'attribue une place subjective particulière qui positionne Orbán et Monsieur Dole dans des positions complémentaires embarrassantes. Ensuite, notamment grâce à l'utilisation qu'il fait des pronoms, le co-président des Verts établit un rapport de place spécifique entre lui-même, ses adversaires directs et le Parlement tout entier. Nous observerons également l'importance de l'ironie dans ce jeu sur les places des interactants. Finalement, nous tiendrons compte de la réaction des différents destinataires du discours de Cohn-Bendit, directs et indirects, et de l'influence de celle-ci sur la place que s'attribue le locuteur. Nous terminerons en nous demandant si Cohn-Bendit présente un discours ou un style polémique.

Cohn-Bendit se place d'emblée dans la position de celui qui sait face à ceux qui ne savent pas et endosse ainsi la place d'expert. Ceci se retrouve dans le lexique, notamment lorsqu'au début de l'extrait il tourne son regard en direction d'Orbán (1.6) et explique qu'il va « dire une chose **très simple** » (1.2-6). L'adjectif « simple », dont l'intensité est renforcée par l'adverbe « très », indique que Cohn-Bendit va expliquer à Orbán une chose qu'il n'a pas comprise alors que celle-ci était limpide. Orbán se trouve

¹⁰ En effet, le leader écologiste souligne le fait, qu'étant membre du Parlement européen, la Hongrie est considérée comme une démocratie qui se bat contre toutes formes de totalitarismes. Or les réformes d'Orbán vont à l'encontre d'un gouvernement démocratique, celui-ci devrait donc se battre contre son propre pays ou quitter le Parlement.

ainsi en position d'ignorant et Cohn-Bendit le fait passer pour quelqu'un de stupide qui ne sait même pas ce qu'est le Parlement alors qu'il en est un des membres. Lorsqu'il arrive à la conclusion de son discours, Cohn-Bendit revient sur le sujet en ordonnant à Orbàn d'« arrê[er] avec ces **bêtises** » (l.42). Avec cet acte directif, il se place en position dominante et qualifie les propos de son allocataire de « bêtises », renforçant la construction bipolaire de départ entre l'expert et le non-expert. Néanmoins, si les propos de Cohn-Bendit présentent Orbàn comme une personne stupide, le premier ne qualifie jamais directement le second comme tel. En même temps qu'il élabore ce rapport de place intelligent *versus* bête, Cohn-Bendit renforce sa place d'expert en montrant qu'il connaît bien son adversaire. En effet, il cite à plusieurs reprises les paroles d'Orbàn ou de Dole à l'aide de discours directs et du verbe déclaratif « dire » (l.10-14, 21-22 et 26). Créant ainsi une hétérogénéité énonciative au sein de son propre discours, il joue avec les places énonciatives de l'interaction qui, comme le souligne Vion (1995 : 186), « concernent la manière dont le locuteur construit des énonciateurs dans son propre discours et procède ainsi à une mise en scène de lui et des autres. » Le « je » de Cohn-Bendit se dédouble, représentant tour-à-tour le locuteur et son allocataire. L'utilisation du discours direct permet à Cohn-Bendit de rendre plus réels les propos d'Orbàn et de faire comme si les mots rapportés étaient exactement ceux employés par celui-ci. Par ailleurs, le député Vert ne se contente pas de citer les paroles d'Orbàn mais il lui répond également sous la forme de la citation au discours direct (l.14-18 et 43-44). Il crée ainsi une antinomie parfaite entre les deux discours, notamment à l'aide de l'utilisation du même verbe déclaratif et de l'opposition du pronom « je » au pronom « vous ». Celle-ci est renforcée par la gestuelle de Cohn-Bendit qui pointe Orbàn du doigt lorsqu'il le cite (l.11-12), se montrant ainsi agressif et malpoli. Cohn-Bendit fait alors revivre l'interaction quelque peu perdue dans les débats parlementaires. Cependant, les propos d'Orbàn sont mis en scène par Cohn-Bendit et sont bel et bien le produit d'un seul locuteur. Comme il l'a déjà fait dans les autres extraits analysés, le député Vert reprend le discours d'autrui en le sortant de son contexte, ce qui lui permet de disqualifier son adversaire (Windisch 1987 : 27) et de porter un jugement sur le discours de celui-ci tout en renforçant sa place subjective d'expert.

Lorsqu'il cite Orbàn, non seulement Cohn-Bendit lui répond en son nom à l'aide du « je », mais sa dernière riposte se fait au nom du Parlement tout entier : « **nous** vous disons » (l.45). Le député Vert rallie ainsi l'ensemble de l'auditoire à son discours et s'en fait le porte-parole, plaçant son adversaire dans une position de dominé au sein de l'interaction. Le travail effectué sur les pronoms par Cohn-Bendit renforce ce rapport de place dominant *versus* dominé. Une construction bipolaire entre un « je », plus tard doublé d'un « nous », et un « vous » se met en place. Cohn-Bendit renforce cette opposition à l'aide de deux stratégies. Dans un premier temps, il utilise un grand nombre d'adresses directes à ses adversaires où il interpelle ceux-ci soit avec le groupe nominal « monsieur + (prénom)/nom de famille » (l.8, 22, 35, 45), soit à l'aide du pronom « vous » (l.11, 23, 34, 42, 45, 47). Dans un second temps, il rallie le « je » qui le désigne à un « nous » plus général incluant tous les membres du Parlement assistant

au débat. Se faisant, l'opposition entre Cohn-Bendit et Orbàn s'élargit à un conflit entre le Parlement européen et ce dernier. Dans sa première assertion « (...) l'Union européenne (...) n'est PAS un paillason (...) sur lequel on s'essuie les pieds (...) **mais** c'est une maison **commune** que **nous nous** construisons **ensemble** monsieur Viktor Orbàn[†] » (1.5-8), Cohn-Bendit pose d'emblée cette opposition à l'aide du connecteur « mais » employé pour contraster la manière de concevoir le parlement pour Orbàn, tel un « paillason », et ce qu'est réellement le Parlement pour tous ses autres membres, « une maison commune ». Le lexique utilisé, notamment des termes tels que « commune » et « ensemble », consolide cette idée d'un bloc uni contre un seul individu. Au départ le « nous » semble inclure uniquement Cohn-Bendit et la gauche du Parlement (1.12-18). Le député Vert démontre, à l'aide du discours de son adversaire, comment ce dernier souhaite « **défendre** l'honneur de la Hongrie **contre** les **agressions** [CB se tourne vers l'endroit où sont assis les députés parlementaires de gauche] de la GAUCHE internationale et européenne » (1.12-14). Cohn-Bendit fait ainsi de la gauche son alliée en montrant qu'Orbàn la menace. Le verbe « défendre contre » implique un conflit souhaité par Orbàn et une attaque de celui-ci contre la face négative de la gauche. De plus, le terme « agressions » appliqué à cette dernière ternit sa face positive. Néanmoins, ce « nous » s'étend rapidement à l'ensemble du Parlement : « tout ce parlement (...) VOUS (...) NOUS tous y compris » (1.28-29). Lorsqu'il prononce ces paroles, le leader écologiste se tourne en direction des membres du Parlement pour montrer que tous sont concernés (1.28-29) et accentue ainsi l'effet de groupe mis en place par l'usage du « nous ». A la fin de l'extrait, il compare Orbàn aux dirigeants « de tous les gouvernements totalitaires et autoritaires de ce bas monde » (1.46). A travers cette comparaison, Orbàn voit la légitimité de sa place institutionnelle de député européen remise en cause et endosse l'étiquette de dictateur. Il est ainsi violemment « déplacé » (Windisch 1987 : 21) par le discours de Cohn-Bendit. En passant du « je » personnel au « nous » général, Cohn-Bendit se rattache à un groupe précis et réalise une construction « d'une image de soi plurielle » (Amossy 2010 : 156) qui inclut tous les membres du Parlement. En excluant Orbàn du « nous », Cohn-Bendit l'expulse du Parlement. De plus, à la ligne 23, Cohn-Bendit lui dit : « vous arrivez ici et vous nous dites », opposant clairement le « vous », représentant Orbàn, au « nous » correspondant au Parlement ainsi qu'à lui-même. De plus, l'« ici » du Parlement contraste avec un ailleurs duquel serait issu Orbàn. Ce dernier, subissant alors une attaque de ses deux faces, apparaît comme un étranger ne connaissant pas les idées fondatrices du Parlement et les menaçant. Cohn-Bendit, quant à lui, grâce à l'emploi du « nous », domine entièrement l'interaction en s'intégrant à un groupe nombreux et puissant, le Parlement européen dans son ensemble, et en s'attribuant la place de porte-parole de ce même groupe.

Cohn-Bendit s'appuie sur les constructions bipolaires qu'il établit, expert *versus* ignorant et dominant *versus* dominé, pour s'attaquer à son adversaire. Il met en place une nouvelle stratégie afin de démontrer l'absurdité du débat. Celle-ci est illustrée par le champ lexical de la folie : « bling-bling » (1.20), « dingues » (1.29) ou encore « fous »

(1.32 et 33). Le premier mot, qui apparaît dans l'énoncé faisant office de thèse à Cohn-Bendit, s'applique au débat en lui-même et est intensifié par l'adverbe « complètement » ainsi que par la gestuelle de Cohn-Bendit. Les termes « dingues » et « fous », également accentués par l'adverbe « complètement », sont quant à eux utilisés de manière particulière par le député Vert. En effet, ces insultes ne s'appliquent pas à Orbàn, mais à Cohn-Bendit et au Parlement européen. De même, le mot « honte », employé par Cohn-Bendit dans les précédents extraits pour qualifier ses adversaires, fait ici référence au Parlement dans son ensemble : « SHAME ON US SHAME ON US⁺ » (l. 35). Cohn-Bendit s'en prendre à ses propres faces ainsi qu'à celles de ses collègues. Cependant, ces autoaccusations sont ironiques et le leader écologique utilise cette stratégie d'autocritique pour prouver le non-sens du débat. En effet, si ce que disent Orbàn et Dole dans les propos cités par Cohn-Bendit en début d'extrait est vrai, cela signifie que le Parlement aurait « accepté un pays dans l'Union européenne AVEC UNE CONSTITUTION STALINIENNE⁺ » (1.31-32) et irait donc à l'encontre de ses principes démocratiques. Le député Vert ironise alors sur le fait que les dires d'Orbàn et de son parti font passer tout le Parlement pour des fous. L'ironie se détecte non seulement dans le ton montant et sarcastique de Cohn-Bendit, mais également grâce à la présence du « mais » (1.35) à la fin de sa tirade expressive qui, en tant que connecteur d'opposition fort, annule ce qui a été dit précédemment. De plus, les applaudissements (1.33) prouvent bien que les propos de Cohn-Bendit sont à prendre au deuxième degré. Le député Vert emploie également l'ironie plus tôt dans le débat lorsqu'il souhaite la bienvenue à d'importants noms de la gauche européenne dans le « club » d'une gauche agressive selon Orbàn (1.14-18). A travers son usage spécifique de l'ironie et de l'autoaccusation, il se positionne dans une place d'indigné et de révolté qui ne comprend pas qu'un tel débat puisse avoir lieu au sein du Parlement européen censé se battre contre les dictateurs et non les intégrer en son sein.

Comme le remarque Amossy, lorsqu'il y a discours polémique, le locuteur ne s'adresse, la plupart du temps, pas uniquement à son adversaire direct, mais aussi à un public témoin qu'il prend à parti explicitement ou non :

Le « je » peut s'adresser en toute connaissance de cause à deux auditoires distincts dans un discours unique qui projette à l'intention de chacun des publics une image de soi tantôt semblable, tantôt diversifiée, mais dans les deux cas censée remplir des fonctions différentes. (Amossy 2010 : 122)

Au vu de cette réflexion, la réaction des différents destinataires¹¹ du discours de Cohn-Bendit peut être analysée en deux temps. D'un côté se trouvent les allocutaires directs du député, Viktor Orbàn et Monsieur Dole, de l'autre, les non-allocutaires prévus par le locuteur, l'auditoire composé des autres membres du Parlement. Cohn-Bendit joue avec cette double audience en faisant perdre la face à Orbàn et en lui

¹¹ Nous ne tiendrons compte ici que de la réaction des « allocutaires présents et loquents » et non, par exemple, des « allocutaires absents et non loquents » tels que les citoyens-spectateurs qui regardent le débat à la télévision ou sur internet (Micheli 2008 : 56).

attribuant une place de dictateur ignorant d'une part, et en se désignant comme porte-parole du reste de l'auditoire de l'autre. Malgré cela, Orbàn reste impassible durant la quasi-totalité de l'extrait. Son seul geste sera celui de soulever son casque en faisant mine que celui-ci ne marche pas juste après la première tirade de Cohn-Bendit qui l'accuse de traiter l'Union européenne de « paillason » (l.7). Cet acte pourrait être assimilé à de l'incompréhension éprouvée ou simulée par Orbàn, ce qui irait dans le sens même des propos de Cohn-Bendit qui le qualifie de personne stupide, ne pouvant comprendre des choses « simple[s] ». Après que Cohn-Bendit a traité les membres du Parlement de fous, Orbàn acquiesce de la tête (l.35-36) comme pour répondre à l'ironie de Cohn-Bendit par un geste lui-même ironique. Quant à Dole, il réagit de manière plus marquée en demandant l'interruption du tour de parole de Cohn-Bendit à l'aide d'une carte bleue¹² (l.27-28). Il montre ainsi son désaccord et sa volonté de répondre aux attaques de Cohn-Bendit, ne restant pas dans l'indifférence de celles-ci. Par la suite, son interruption ne lui étant pas accordée, il répond aux accusations de son adversaire par des sourires et des haussements de sourcils (l. 28, 33-34 et 42-43). Dole n'accepte donc pas la place qui lui est attribuée par Cohn-Bendit et réagit en se moquant de l'attitude excentrique de celui-ci qui s'agite en secouant les bras tout au long de son discours. En restant calmes, Orbàn et Dole tentent de contrer l'attaque virulente adressée le député Vert et essaient ainsi de décrédibiliser ses propos. La réaction du public, quant à elle, se manifeste à travers les nombreux applaudissements qui ponctuent le discours de Cohn-Bendit (l. 21, 22, 33 et 49). Celui-ci, comme vu auparavant, fait appel à eux à plusieurs reprises et insiste pour les inclure dans son discours autant que possible, construisant alors un « ethos collectif » (Amossy 2010 : 156). Les applaudissements de plus en plus soutenus manifestent le soutien porté au député et confirment sa place de porte-parole du groupe. A la fin de l'extrait, alors que le public applaudit la dernière tirade de Cohn-Bendit, la caméra réalise un plan éloigné du Parlement pour montrer que le soutien apporté au député Vert est sans exception. Finalement, le refus de la part du président de séance d'accorder l'interruption de parole à Dole pourrait aussi être interprété comme un soutien supplémentaire de la part de l'instance dominante du débat. La réaction du public confirme ainsi la place d'expert et de porte-parole dominant de Cohn-Bendit puisque, comme le remarque Vion (1992 : 89) : « avoir le pouvoir de persuader confère une image identitaire favorable et un pouvoir réel sur les autres. » Grâce à son discours persuasif, Cohn-Bendit semble donc avoir rempli ses objectifs en obtenant l'appui inconditionnel de son auditoire.

Au vu de cette analyse, il s'agit à présent de nous demander si Cohn-Bendit possède un style polémique dans l'extrait 3. Sans hésitation aucune, la réponse est oui. Tout d'abord, le député cherche à entretenir une forte connivence avec son public, ce qui est une caractéristique typique de tout discours polémique. Ensuite, le leader

¹² « [...] the Rules revision of May 2009 (...) brought in a new innovation to allow for an element of greater spontaneity and interaction between members: any member can now raise a "blue card" to ask to interrupt a speaker and put a short (maximum half a minute) question to him or her. » (Corbett et al. 2011 : 198).

écologiste porte un discours disqualifiant vis-à-vis de son adversaire en attaquant les deux faces de celui-ci et en lui attribuant la place défavorable de dictateur ignorant. Finalement, il s'attaque aussi au discours de son adversaire en le citant afin de démontrer l'absurdité de ses propos. Cohn-Bendit « se livre [ainsi] à une double activité de disqualification » (Windish 1987 : 31) en discréditant à la fois la personne et le discours de son adversaire.

3. Conclusion

En conclusion, nous pouvons affirmer que Cohn-Bendit possède bel et bien un style polémique lors des débats parlementaires européens. En effet, en s'attribuant la place du gentil, dans le cas du débat avec Sarkozy, ou celle de l'expert indigné, dans les débats avec LePen et Orbàn, le député Vert met en place un jeu qui lui permet de positionner ses adversaires dans des places complémentaires embarrassantes de méchant, d'ignorant ou encore de dictateur. Grâce à ce jeu sur les différentes places subjectives des interactants, il réussit à disqualifier l'identité et le discours de ses opposants. Afin de se situer dans une place dominante et favorable, il use de diverses stratégies. Il se permet, par exemple, de citer et de mettre en scène le discours de son adversaire afin de le retourner contre ce dernier. Il va encore plus loin lorsque, dans le discours face à Orbàn, il ironise en livrant une autocritique de lui-même et du Parlement. Finalement, sa plus grande force est de réussir, dans les trois extraits, à gagner l'approbation du public. Il parvient, en utilisant de manière répétitive des termes tels que « ensemble » ou « tous », à former une seule entité avec le reste du Parlement en excluant son opposant. Il « déplace » ainsi celui-ci au niveau institutionnel et crée une forte connivence avec son auditoire, en témoignent les nombreux applaudissements présents dans chaque extrait. Le style polémique Cohn-Bendit pourrait ainsi être résumé à l'aide de ces quelques mots : grâce au jeu sur le rapport de places qu'il construit, il parvient à disqualifier son adversaire tout en s'attribuant une place favorable et en gagnant l'adhésion de son public.

4. Annexes

Extrait 1 : « Se recueillir sur la Norvège, c'est aussi réfléchir à ce que nous faisons les uns et les autres et à ce que nous disons », (début de l'extrait à min 2 :06), vidéo postée sur YouTube le 14 septembre 2011, durée totale: 7'16.

1 [Cohn Bendit (abrégé CB par la suite) est debout et appuie ses propos de geste des deux
2 mains avec les pouces et les index levés, au rythme des syllabes qu'il prononce. Son
3 regard balaie l'assemblée tout au long de l'extrait] Et quand un député français de CE
4 parlement (.) OSE dire (.) que le problème (.) qui a eu lieu (..) en Norvège [CB lève la
5 main droite, pouce et index levés comme pour indiquer l'emplacement géographique de
6 la Norvège] (.) c'était pas le massacre (.) mais c'était (.) la naïveté (.) du gouvernement
7 (.) NORVÉGIEN (.) qui accepte la (.) la société multiculturelle (..) [la caméra élargit
8 son plan] il faut que ce ce parlement DISE que Monsieur LePEN [CB parle de plus en
9 plus fort] est une HONTE (.) pour ce parlemène (.) d'AVOIR dit (.) [le plan de la
10 caméra se ressert sur CB] ces PAROLES [applaudissement. le plan de la caméra
11 s'élargit et se ressert à quatre reprises afin de montrer la réaction du public et celle de
12 CB] (21s.) et je voudrais dire (..) à tous les VRAIS européens (.) si nous leissons
13 passer dans nos discours (.) ces phrases ignobles (.) mais si nous (.) laissons passer (.)
14 cette idée (.) que l'Europe d'aujourd'hui (.) ne peut pas et ne sera pas une société
15 multiculturelle (.) alors nous faisons tous ensemble le lit de ceux qui font les choses les
16 plus horribles (.) [le plan de la caméra s'élargit] oui il y a une responsabilité
17 intellectuelle quand il se passe quelque chose (.) parce que nous créons le climat [le plan
18 de la caméra se ressert à nouveau sur CB] comme l'a dit Gilbertaustadt nous créons le
19 climat où alors des fous (.) des cinglés puissent agir de cette manière (.) se recueillir sur
20 la Norvège (.) c'est aussi réfléchir à ce que nous faisons [CB baisse les yeux. il parle
21 soudain moins fort] les uns et les autres et à ce que nous disons (.) merci
22 [applaudissement 10s.]

Extrait 2 : «Monsieur le Président, c'est une honte, c'est minable d'aller à l'ouverture des Jeux Olympiques », (début de l'extrait à min 3 :15), vidéo postée sur wat.tv le 10 Juillet 2008, durée totale : 4'33.

1 [le député Cohn-Bendit (abrégé CB par la suite) parle fort, d'une voix pleine d'émotions
2 et ponctue chacun de ses mots par un mouvement de sa main droite, index levé. Il
3 s'adresse directement à Nicolas Sarkozy] je voudrais en venir maintenant (.) au
4 problème qui nous divise profondément (..) vous allez manger avec des baguettes⁷ (.)
5 avec le président de Chine pour ouvrir les Jeux Olympiques (.) bon appétit (..) [plan sur
6 Sarkozy] moi j'pens'rais (.) à tous les prisonniers [retour sur CB] qui croupissent [geste
7 vers le haut du bras, index levé] dans les piz prisons chinoises (.) moi j'pens'rai à tout
8 ceux qui sont arrêtés (.) moi j'pens'rai à tous ceux qui sont maltraités au Tibet (.) et moi
9 je vous dis, vous aviez une occasion [retour sur CB] honneur en or de défendre les [CB
10 ponctue maintenant ses propos avec des mouvements des deux mains, pouces et index
11 joints] valeurs EUROPÉENNES de la [élargissement du plan de la caméra] démocratie (.)
12 de la liberté en disant (.) je ne participe pas à l'ouverture des Jeux (.) à la mascarade du
13 parti communiste chinois (.) [applaudissements des autres députés] voilà ce que nous
14 voulons (.) et je vous dit (.) [CB ponctue ses parole de mouvement du bras droit, index
15 et pousse joints. le plan de la caméra se resserre à nouveau sur CB] je vous dit (.) que
16 quand vous écrirez vos mémoires (.) vous re (.) vous re (.) vous regretterez ce que vous
17 avez fait (.) [plan sur Sarkozy] vous regretterez (.) parce que vous verrez que ceux qui
18 ont croupis dans les prisons (.) [retour sur CB] ils pleuront (.) ils pleuront (.) parce que
19 ceux qui les mettent en prison diront [CB lève les deux bras en croix au dessus de sa
20 tête] vous voyez on peut faire ce qu'on veut (.) le monde occidental (.) ne veut que nos
21 marchés (..) [plan à nouveau plus serré sur CB] Monsieur le Président (.) c'est une
22 HONTE (.) [plan de Nicolas Sarkozy, qui est en train de prendre des notes] c'est
23 MINABLE d'aller à [plan sur CB] l'ouverture des Jeux [CB baisse la tête] Olympiques
24 merci [CB s'assied. Les autres députés applaudissent]

Extrait 3 : « Je crois que c'est complètement bling-bling ce qui est en train de se passer dans ce débat » (début de l'extrait à min. 0 :27), vidéo postée sur francetv le 19 Janvier 2012, durée totale : 5'43

1 personnellement [CB se désigne en se pointant du [Cohn Bendit est debout] [*la caméra fait*
2 *un gros plan sur CB qu'elle maintiendra tout au long de l'intervention de celui-ci, sauf*
3 *exceptions*] moi JE voudrais vous dire une chose (.) [CB d'un geste de la main fait taire les
4 murmures sur sa gauche, ferme ses yeux et appuie ses dires d'un mouvement scandé de la
5 main droite, mouvement qu'il réitère tout au long de son discours. Il tourne son regard dans
6 la direction d'Orbán] très simple (..) l'Union européenne (..) n'est PAS un paillason (..) sur
7 lequel on s'essuie les pieds (.) mais c'est une maison commune que nous nous construisons
8 ensemble monsieur Viktor Orbán[†] (..) [applaudissements] [CB penche la tête pour lire ses
9 notes] [*la caméra se tourne vers Dole puis vers Orbán qui soulève son casque et fait mine*
10 *que celui-ci ne marche pas*] et quand (.) hier (..) en Hongrie (.) vous lancez un communiqué
11 de presse (..)où vous dites (..) je [CB pointe son index dans la direction d'Orbán et l'utilise
12 pour scander son discours] vais aller à Strasbourg pour défendre l'honneur de la Hongrie
13 contre les agressions [CB se tourne vers l'endroit où sont assis les députés parlementaires de
14 gauche] de la GAUCHE internationale et européenne je dis (..) [CB se tourne à nouveau en
15 direction d'Orbán] Madame Clinton fait partie de la gauche européenne welcome in the club
16 [CB écarte les bras en signe de bienvenue] Madame Merkel fait partie de la gauche
17 européenne welcome in the club [CB écarte les bras en signe de bienvenue] Ma monsieur
18 Jupé fait partie de la gauche européenne welcome in the club [CB écarte les bras en signe de
19 bienvenue] (.) je crois que c'est complètement bling-bling [CB passe sa main droite devant
20 sa tête en signe de la folie d'Orbán + applaudissements] ce qui est en train de se passer dans
21 ce débat et monsieur Orbán [applaudissements] [CB regarde dans la direction d'Orbán] vous
22 arrivez ici et vous nous dites (..) mais j'ai tout fait pour changer la constitution qui était une
23 constitution stalinienne et monsieur Dole (.) [CB désigne Monsieur Dole de la main gauche
24 + *la caméra se tourne vers Monsieur Dole, avant de filmer à nouveau CB*] qui est ha l'agent
25 officiel de votre parti ici nous dit c'était une constitution stalinienne (..) DONC [*La caméra*
26 *se tourne à nouveau vers Monsieur Dole lève un carton pour demander une interruption en*
27 *souriant*] tout ce parlement (.) VOUS (.) NOUS tous y compris on est complètement dingues
28 [CB ponctue ses dires de gestes des deux mains de plus en plus rapides et violents et se
29 tourne en direction des membres du Parlement] car on a accepté un pays dans l'Union
30 européenne AVEC UNE CONSTITUTION STALINIENNE[†] (..) VOUS ETES

31 COMPLETEMENT FOUS (.) COMPLETEMENT FOUS [applaudissements] [*la caméra se*
 32 *tourne vers Monsieur Dole qui sourit toujours*] C'EST IMPOSSIBLE COMMENT AVEZ-
 33 VOUS FAIT ÇA on doit os (XXX) SHAME ON US SHAME ON US⁺ mais monsieur
 34 Orbàn [*la caméra se tourne en direction d'Orbàn qui acquiesce de la tête*] quand vous avez
 35 et votre pays [CB pointe Orbàn du doigt] et quand votre parti (.) qui était à l'époque pour
 36 l'entrée dans l'Union Européenne je n'ai pas entendu PAR (..) [CB montre les conservateurs
 37 avec sa main gauche] les conservateurs je n'ai pas entendu une fois (.) une déclaration que
 38 de dire ATTENDEZ de nous prendre dans l'Union Européenne quand on aura changé la
 39 constitution STALINIENNE (.) je n'ai pas entendu ça donc arrêtez avec ces bêtises⁺(.) [*la*
 40 *caméra se tourne à nouveau vers Monsieur Dole qui continue de sourire et hausse les*
 41 *sourcils*] qu'il y a un renouvellement c'est vrai mais qui dit renouvellement ça peut être dans
 42 la BONNE direction ou dans la MAUVAISE direction et nous vous disons que vous allez
 43 dans la direction des messieurs Chavez Castro et de tous les gouvernements totalitaires et
 44 autoritaires de ce bas monde QUE NOUS COMBATTONS ENSEMBLE AVEC VOUS [CB
 45 pointe tout à tour du doigt Monsieur Dole et Orbàn] ET VOUS AVEZ PAS LA FORCE DE
 46 LE COMBATTRE AVEC monsieur Orbàn⁺(..) [applaudissements + CB se tourne vers
 47 Monsieur Dole] [*la caméra fait un plan sur toute l'assemblée du Parlement*] je vous donne
 48 je vous donne un exemple trois exemples (.) qui me touchent doigt]

Conventions de transcription

- (.) ou (..) ou (2s.) etc. indiquent les pauses plus ou moins longues (avec ou sans indication de durée)
- les flèches ↑ indiquent une intonation montante
- les flèches ↓ indiquent une intonation descendante ↓↑
- les annotations entre [crochets droits] informent des réalités non verbales
- les MAJUSCULES indiquent que le locuteur élève la voix
- les numéros dans la marge de gauche renvoient aux lignes de la retranscription du texte.
- Ces mêmes conventions seront utilisées dans les deux autres transcriptions de notre corpus.

5. Bibliographie

Premier extrait, débat entre Cohn-Bendit et LePen :

<http://www.youtube.com/watch?v=ePO2sgeKujA&feature=fvwrel>

Deuxième extrait, débat entre Cohn-Bendit et Sarkozy :

http://www.wat.tv/video/daniel-cohn-bendit-contre-qpbd_2ez0n_.html

Troisième extrait, débat entre Cohn-Bendit et Orbàn :

<http://www.francetv.fr/geopolis/la-colere-de-daniel-cohn-bendit-contre-le-premier-ministre-hongrois-viktor-orban-1951>

AMOSSY, Ruth ; ADAM, J.-M et al. (dir.) (1999), *Images de soi dans le discours : la construction de l'ethos*, Lausanne ; Paris, Delachaux et Niestlé.

AMOSSY, Ruth (2010), *La présentation de soi : "ethos" et identité verbale*, Paris, PUF.

BURGER, Marcel ; JACQUIN, Jérôme et MICHELI, Raphaël (dir.) (2011), *La parole politique en confrontation dans les médias*, Bruxelles, De Boeck.

CORBETT, Richard ; JACOBS, Francis et SHACKLETON, Michael (2011) *The European Parliament - 8th edition*, London, John Harper.

COSTA, Olivier (2001), *Le Parlement européen, assemblée délibérante*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles.

GOFFMAN, Erwing (1974), *Les rites d'interaction*, Paris, Minuit, pp. 7-85.

GREIVE, Artur (1985) « Comment fonctionne la polémique », *Le Discours polémique : aspects théoriques et interprétations*, Georg Roellenbleck (ed.), Paris, Editions Jean-Michel Place, pp.17-30.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (2001), *Les actes de langage dans le discours : théorie et fonctionnement*, Paris, Nathan.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1980), *Le discours polémique*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.

MICHELI, Raphaël (2008), *La construction argumentative des émotions dans les débats parlementaires français sur l'abolition de la peine de mort*, Lausanne, Université de Lausanne.

NAVARRO, Julien (2009), *Les députés européens et leur rôle*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles.

VANDERWEKEN, Daniel (1992), « La théorie des actes de discours et l'analyse de la conversation », *Cahiers de linguistique française* 13, pp. 9-61.

VION, Robert (1992), *La communication verbale*, Paris, Hachette, chap. 3 à 5, pp. 57-142.

VION, Robert (1995), « La gestion pluridimensionnelle du dialogue », *Cahiers de linguistique française* 17, pp. 179-204.

WINDISCH, Uli (1987), *Le K.-O. verbal: la situation conflictuelle*, Paris, L'Age d'Homme.